

MENER UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La réforme 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel tout au long de sa vie, constitue un changement de paradigme pour toutes les parties-prenantes que sont : les directions, les services RH et bien sûr les salariés. Comprendre les articulations entre le CPF, l'entretien professionnel et la recherche de financement des formations est devenu un enjeu indispensable dans la gestion prévisionnel des emplois et des compétences.

* | Pré-requis ?

Aucun

👤 | Pour qui ?

Les professionnel.le.s du social et médico-social dont service RH.
Responsables ESSMS

🕒 | Durée ?

1 jour (7h)

💰 | Tarif ?

1350€ net de taxe

Méthodes évaluatives ?



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Sécuriser les parcours professionnels

🎯 Objectifs

- Comprendre les grandes lignes de la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel
- Comprendre le fonctionnement et l'utilisation du CPF
- Identifier les points importants des entretiens professionnels pour en faire un outil de gestion RH

💬 Contenu

- ➔ Les nouvelles dispositions du CPF à la rentrée 2020 et le cadre légal
- ➔ Les 4 dotations possibles des employeurs
- ➔ L'entretien professionnel et le bilan d'étape : quels délais et quel contenu ?
- ➔ Les différents abondements possibles

👤 Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive / Exercices de groupe
Apports théoriques / Études de cas



Compétences visées

- S'appropriier les outils de la réforme de la formation professionnelle et les nouveaux dispositifs
- Utiliser l'entretien professionnel comme un outil de management et d'accompagnement au développement des compétences des collaborateurs